



## Location d'un herbage

-----  
Par vinc76

Bonsoir à tous ,

J'ai un terrain d'herbage d'environ deux hectares que je souhaite louer pour y faire notamment paître des chevaux.Or , une personne veut me louer une petite de ce terrain pour pique niquer , profiter et faire son petit potager. Comment ça se passe pour " délimiter " la petite zone louée du reste de la parcelle dans le contrat ? faut il un géomètre ? Quel contrat simple je peux mettre en place pour ce genre de choses ?

Je vous remercie pour votre retour.

-----  
Par ESP

Bonjour

Si tout le monde s'entend bien, vous pouvez faire vos mesures ensemble et reporter celle-ci dans le contrat de bail du jardin, que propriétaire et locataire peuvent établir librement, en précisant durée de la location, loyer et conditions de résiliation.

Le bail à pâture pour les chevaux pourra donc préciser que la surface concernée en est exclue.

-----  
Par Fabiend

Bonjour

Le plus simple est de faire un plan par toi même avec des points que tu as matérialisé ( poteau, piquet, arbre,...) et tu mesure les distances en gardant une marge d erreur à leur profit

Et tu annexe cela aux contrats

Fabien